

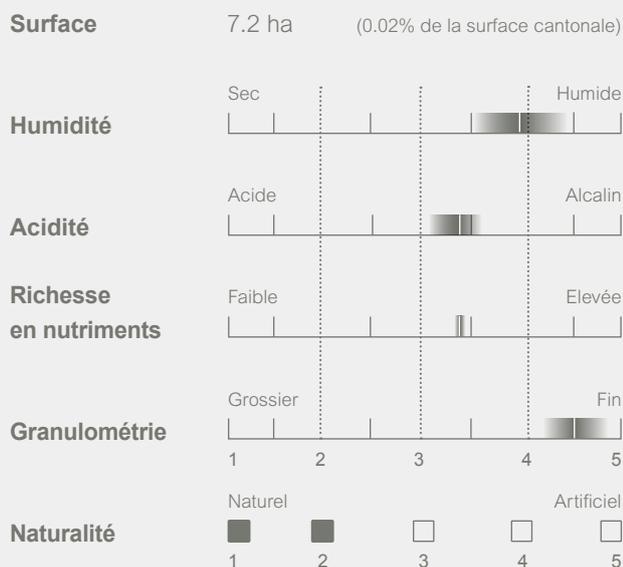
Saulaies buissonnantes marécageuses



Saulaies buissonnantes marécageuses

Salicion cinereae

Profil



Identité

Equivalence :

Code du milieu : 519

Guide des milieux naturels de Suisse : 5.3.7

EUNIS : F9.2

CORINE : 44.92

Protection :

OPN (*Salicion cinereae*)

REG : eau et humide



Description

Les saulaies buissonnantes marécageuses sont des formations arbustives de 3 à 5 m de hauteur¹, souvent denses⁴, qui colonisent les zones humides, les bordures d'étang, les bras morts des petits cours d'eau et les cuvettes marécageuses¹. Elles se développent sur des sols riches en matière organique*, mais engorgés d'eau en permanence, ce qui limite la disponibilité réelle des nutriments*.²

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000^o les deux variantes suivantes :

- les groupements à saule cendré (*Salicion cinereae* : *Frangulo-Salicetum*) qui s'installent sur des substrats argileux ou organiques non oxygénés², en contact avec les aulnaies noires et les magnocariçaies. Ils sont dominés par l'emblématique saule cendré (*Salix cinerea*)² formant des fourrés denses, peu pénétrables, parfois associés à la bourdaine (*Frangula alnus*)². La strate* herbacée* est composée d'herbes hautes thermophiles* typiques des roselières et des magnocariçaies² comme la laïche élevée (*Carex elata*), la laïche à angles aigus (*Carex acutiformis*), le roseau commun (*Phragmites australis*) ou l'iris jaune (*Iris pseudacorus*).

Une partie des saulaies buissonnantes marécageuses du canton se trouvent dans l'inventaire des bas marais d'importance nationale.

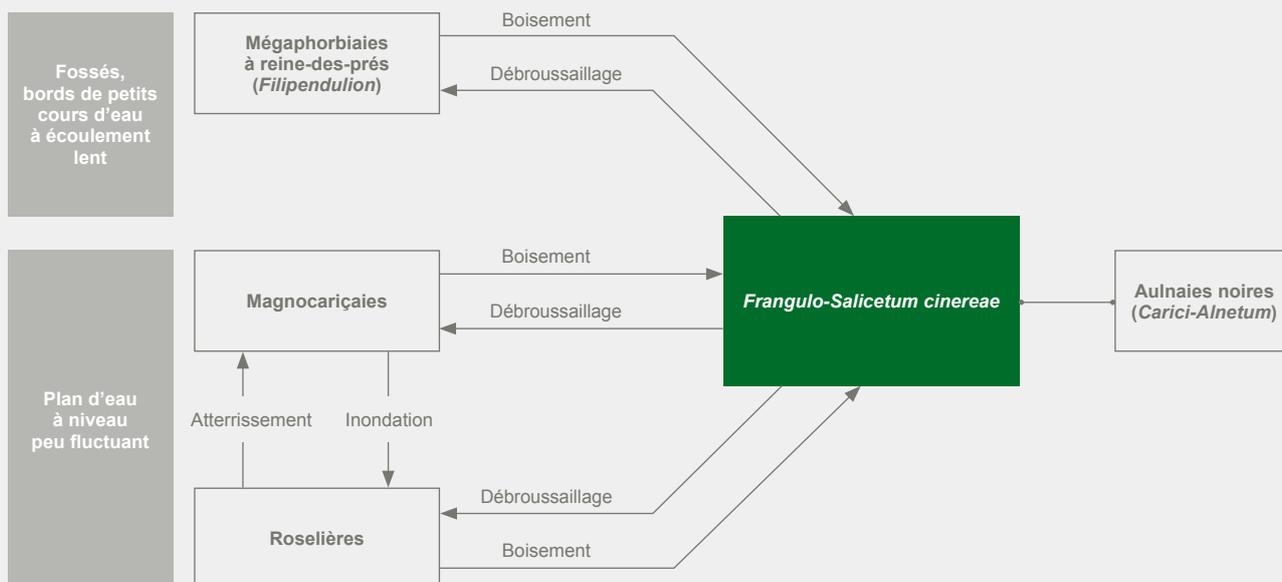
- les groupements à saule pourpre et viorne obier (*Salicion cinereae* : *Salici-Viburnetum*) des substrats limoneux à sableux, temporairement oxygénés, au bord des plans d'eau ou des grands cours d'eau à niveau fluctuant². Ils sont dominés par la viorne obier (*Viburnum opulus*)² et/ou le saule pourpre (*Salix purpurea*)², parfois accompagnés par le saule blanc (*Salix alba*)² ou le saule cendré (*Salix cinerea*)². Le populage (*Caltha palustris*)² est régulièrement présent dans la strate* herbacée*.

Valeur biologique

Si les saulaies buissonnantes marécageuses abritent peu d'espèces* rares* ou menacées*, elles constituent un élément paysager important au sein de la mosaïque des milieux* marécageux¹. Formant une végétation structurante, elles hébergent des insectes¹ et attirent de nombreux oiseaux des marais comme le bruant des roseaux, le rossignol philomèle ou la pie-grièche écorcheur⁵. Fourrés denses, les saulaies buissonnantes marécageuses sont des caches prisées des sangliers. Elles constituent également l'habitat* d'araignées spécialisées, dont certaines espèces* ne se rencontrent, sur le canton, qu'au marais de Mategnin. C'est en effet le seul site genevois qui abrite un « vieux » marais, c'est-à-dire un marais ancien et stable, n'ayant subi que de légères interventions d'entretien.

Par ailleurs, la rareté de saulaies buissonnantes marécageuses, tant au niveau cantonal que national, confère à ces milieux* une importante valeur patrimoniale*.

Dynamique



Note : les groupements à saule pourpre et viorne obier (*Salici-Viburnetum*) sont impliqués dans la succession de végétation des plans d'eau et cours d'eau à niveau fluctuant. Leur dynamique n'a pas été décrite.

Vulnérabilité et gestion

Les grands travaux d'assèchement des marais et de canalisation des cours d'eau réalisés, dans les années 1920, sur le territoire cantonal ont fortement contribué à la réduction des zones marécageuses³. De plus, l'abandon des pratiques de fauche traditionnelles, qui consistaient à valoriser le produit de coupe* des magnocariçaias sous forme de litière, a favorisé la fermeture des milieux* ouverts et permis l'avancée des formations forestières^{1, 4}. Aujourd'hui, si la pression sur les sites humides s'est relâchée, la priorité du gestionnaire est de

maintenir la mosaïque des milieux* marécageux sur les sites existants. Pour ce faire, il est préconisé de contenir à 20-30 % la surface occupée par les saules. Des interventions de broyage ou d'arrachage sont réalisées tous les 10 ans environ.

Le résidu issu des travaux n'est pas laissé sur place, il est ramassé afin de limiter l'accumulation de matière organique* au sol. En général, il est ensuite réuni en tas à proximité, ce qui permet la création de structures favorables à la petite faune*, comme le putois ou les couleuvres à collier.

Le saviez-vous ?

Les saules sont des plantes dioïques, c'est-à-dire que les fleurs mâles et femelles sont portées par des buissons différents. Les mâles portent de petits chatons hérissés d'étamines, les femelles ont des inflorescences plus discrètes pourvues d'une multitude de pistils nus. Toutes les fleurs portent des glandes nectarifères pour attirer les insectes, qui assurent la pollinisation, en plus du vent.

L'identification des saules n'est pas évidente, car ils ont une forte propension à s'hybrider. Deux espèces différentes peuvent, parfois, se féconder et engendrer une descendance aux caractéristiques morphologiques intermédiaires, en particulier dans le groupe du saule cendré (*Salix cinerea*).



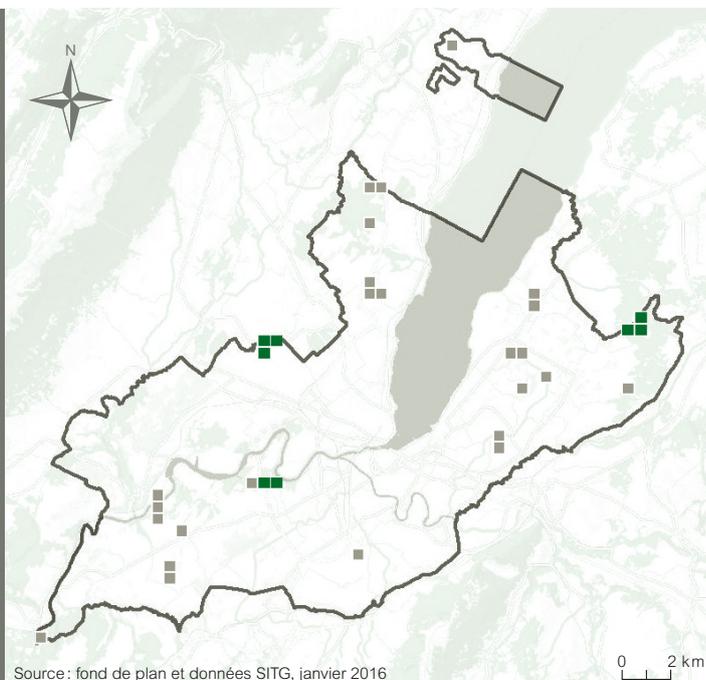
Saule pourpre

Où observer ?

Au sud de l'étang du Bois des Mouilles (Bernex), dans la zone marécageuse des Prés de Villette (Gy) ou au Marais des Fontaines (Veyrier). Attention, si vous pénétrez dans ces réserves, faites-le avec précaution afin de préserver ce milieu très sensible et restez sur les chemins balisés.

Quand observer ?

En avril pour observer la floraison des saules.



Espèces



Populage

Laïche à angles aigus

Laïche élevée

Bourdaïne

Iris jaune

Roseau commun

Saule blanc

Saule cendré

Saule pourpre

Viorne obier

Caltha palustris

Carex acutiformis

Carex elata

Frangula alnus

Iris pseudacorus

Phragmites australis

Salix alba

Salix cinerea

Salix purpurea

Viburnum opulus



Rousserolle effarvate

Bruant des roseaux

Râle d'eau



Grenouille rousse



Barbitiste queue-en-scie



Grande queue fourchue



Aromie musquée

Acrocephalus scirpaceus

Emberiza schoeniclus

Rallus aquaticus

Rana temporaria

Barbitistes serricauda

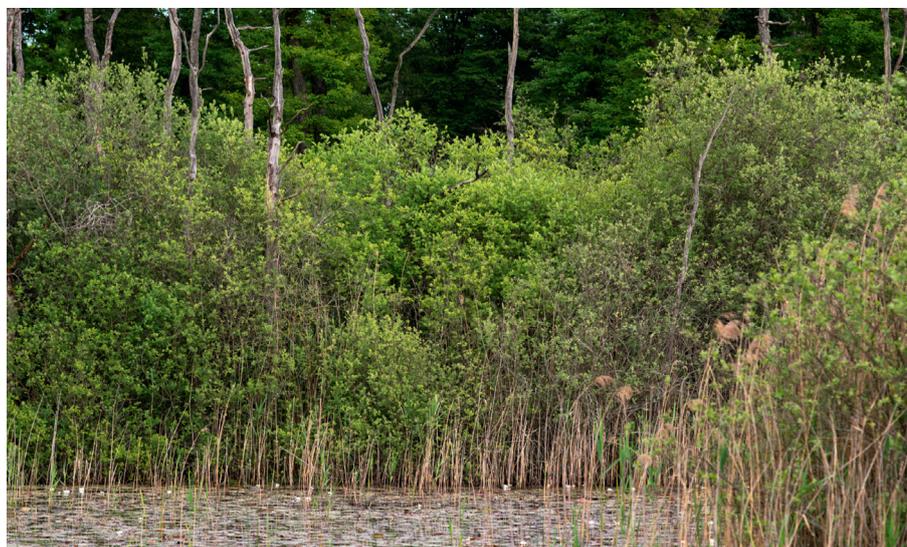
Cerura vinula

Ampedus pomonae

Ampedus pomorum

Aromia moschata

Leptura arcuata



Saulaie buissonnante marécageuse, Bois des Mouilles (Bernex)

Illustrations



Iris jaune (*Iris pseudacorus*)



Populage (*Caltha palustris*)



Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

Lien avec la classification phyto-ge



FRANGULETEA

SALICETALIA AURITAE

Salicion cinereae

Frangulo-Salicetum cinereae

Salici-Viburnetum

Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse: Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Prunier P., Boissezon A., Figeat L., Mombrial F. et Steffen J., Référentiel syntaxonomique genevois: Inventaire et descriptif succinct des associations végétales présentes dans le canton de Genève, sous presse, (2017)
3. DT*, La Seymaz : fiche-rivière n° 10 – 2^e édition, 47 p., (2009)
4. Collectif (sous la coordination de Azuelos L. et Renault O.), Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne, 416 p., (2013)
5. Viridis environnement Sàrl, Projet de revitalisation de haies et bosquets, Ancien Marais de Sionnet, 5 p., (2015)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Comte, Laure Figeat

Illustrations (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas): Manuel Faustino – Saulaie buissonnante marécageuse, Marais des Fontaines (Meyrin); Patrice Prunier – *Salix cinerea*; Florian Mombrial – *Frangula alnus*; Florian Mombrial – *Viburnum opulus*; Jonas Duvoisin – *Salix purpurea*; Jonas Duvoisin – *Salix purpurea*; Manuel Faustino – Saulaie buissonnante marécageuse, Bois des Mouilles (Bernex); Patrice Prunier – *Iris pseudacorus*; Patrice Prunier – *Caltha palustris*; Mathias Barby, via Wikimedia Commons – *Acrocephalus scirpaceus* **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Août 2017.